

PROCÉDURE DE TRAITEMENT DES FICHIERS IMAGE

1. Définir le N° d'inventaire

Si le N° d'inventaire n'existe pas nous préconisons d'utiliser la convention suivante pour le définir :

Initiale de l'artiste

Année YY

Mois MM

Numéro unique à partir de 001 avec un incrément de 1

Exemple pour la première œuvre de Raphaël Zarka de septembre 2011 :

N° d'inventaire = RZ1109001

2. Traiter les images dans Photoshop et nommer le fichier

Voici la procédure à suivre pour le traitement des images dans Photoshop avant leur upload dans le logiciel :

image grand format :

format jpeg (fonction '**enregistrer pour le web**' dans photoshop = choix du facteur de qualité -de 1 à 100- en fonction du poids souhaité de l'image)

résolution 72 dpi

taille 1400 pixels maximum en hauteur pour les formats PORTRAIT et 1400px en largeur pour les formats PAYSAGE

poids inférieur à 500 ko

vignette :

ex : raphaelZarka_1109001vg.jpg

résolution 72 dpi

hauteur fixe 150px / largeur en fonction

poids inférieur à 20 ko

le nom du fichier image pour les œuvres est attribué automatiquement :

prénom (première lettre en minuscule) et le Nom (première lettre en majuscule) de l'artiste (le référencement en sera optimisé dans google image) puis le symbole _ puis le N° d'inventaire.

ex : raphaelZarka_1109001.jpg

ATTENTION ! Le web n'aime pas les caractères spéciaux. Il faut bannir des noms de tous vos autres fichiers images (expos, contacts, etc.) et pdfs les accents, espace, apostrophes, ponctuations, etc. sous risque de bug d'affichage.